

Appel à contribution – Ouvrage collectif.

Le Différend.

Représentations et enjeux dans la littérature et les arts.



Charles Le Brun, *L'Expression des passions de l'âme*, extrait du *Traité des Passions*, Paris, 1727.

-**Université de Limoges** - France. Facultés des Lettres et des Sciences Humaines. Laboratoire EHIC- Espaces Humains et Interactions Culturelles (UR 13334).

-**Université de Sfax** - Tunisie. Facultés des Lettres et des Sciences Humaines. Laboratoire LARIDIAME - Laboratoire de Recherche Interdisciplinaire en Discours, Art, Musique et Économie (LR18ES23).

Odile Richard (Université de Limoges) et Salwa Taktak (Université de Sfax).

Argumentaire

À l'heure du développement de la critique, de l'inflation de la liberté d'expression et de la propagation des moyens de communication *via* les réseaux sociaux, le différend se fait de plus en plus apparent, de plus en plus audible. Mais cette dissonance entre individus n'est ni récente ni décevante ; elle a marqué, elle marque et marquera toujours la société. Elle y est inhérente car la vie implique de multiples situations où les idées se heurtent, où les intérêts s'opposent et où la complexité des relations humaines donne naissance à des désaccords.

Le différend est un terme employé pour signifier l'idée de « dispute, démêlé, contestation, procès, querelle. Controversia, contentio, jurgium, rixa » (Dictionnaire de Trévoux 1738-1742). Le *Dictionnaire de l'Académie Française* dans sa Sixième Édition (1835), reprend la procédure de l'explication par le biais de la synonymie mais il tient à ajouter un autre sème révélateur de l'antagonisme intellectuel à savoir le «débat» (« différend. s. m. Débat, contestation, querelle »). Le *Litttré*, plus tard, en 1873, insiste sur la dimension conversationnelle à caractère antagonique dans son explication du mot « différend » : « avoir un différend avec quelqu'un c'est contester avec lui sur quelque chose ». Le différend, outre qu'il exemplifie une forme d'échange verbal où s'affrontent deux points de vue opposés, est aussi employé pour définir un mode de dissonance entre individus, d'où les définitions récentes dont celles que présentent, à titre d'exemple, le *Dictionnaire Pratique du Français* (1987) - « opposition, désaccord » - et le *Petit Robert* : « un désaccord résultant d'une différence d'opinions ou d'une opposition d'intérêt entre deux ou plusieurs personnes ».

Dans les deux cas de figure, qu'il relève du *polemos* (combat / querelle) ou de l'*âgon* (débat / joute), le différend exemplifie un genre de rapport fort marqué de contraintes, de préjugices et de tensions entre individus ; c'est le lieu où chacun des partis impliqués se déploie, s'acharne et s'enthousiasme à défendre son intérêt ou sa position.

Le différend : une forme de dialogue contestataire

La conversation à caractère antagonique est un dispositif littéraire qui revient constamment dans la pratique romanesque, dramatique, et même poétique. Elle rompt la « tranquillité » de la narration pour installer le « bruit » des échanges. Elle engendre spontanément un répertoire de paroles, de procédés de style et de gestes qui échauffent le destinataire ; l'éloquence s'y fait bien souvent au détriment de la raison et de la tempérance. Lors d'un différend, on entend les points de vue et / ou les intérêts vivement opposés des protagonistes, leurs échauffements, éventuellement leurs énervements et leurs cris. On y entend parfois des injures, des imprécations, des menaces, des insultes, et toutes les autres expressions qui se déclinent sur le paradigme de la violence verbale ; c'est « une guerre par les mots » (Cristina Pepe) ; la tension pourrait enfler à un tel point qu'elle généreraient parfois des violences physiques.

Les différends dans la production littéraire foisonnent mais ils n'en sont jamais l'apanage. Ils occupent aussi largement et considérablement l'espace médiatique. En effet, les conflits sociaux et politiques, les litiges judiciaires, les disputes matrimoniales, sont au centre des intérêts des chaînes télévisées et radiophoniques. Ils rapportent des positions divergentes au sujet de l'acculturation, de la mondialisation, des conflits armés, des immigrants clandestins, de la montée des conservateurs, du retour du fait religieux, etc. Ils provoquent des débats, houleux certes, et chargés d'une volonté passionnée de convaincre l'adversaire, mais enrichis d'informations ; ils révèlent des lectures différentes des faits sociaux, sociaux, politiques, culturels et mobilisent bien de modes de réflexion et de critique.

Le différend : un mode de dissonance entre individus

Le différend, en tant que mode de relation tendue entre personnes, s'annonce comme une constante dans la société des hommes ; il participe de la gestion et de la fabrique de leurs quotidiens ; il apparaît donc, naturellement et spontanément, dans leurs créations littéraires et artistiques.

En littérature, le différend est un motif qui revient régulièrement dans le récit ; il s'avère comme un dispositif vital qui participe de la fabrique des structures dramatiques et narratives. Il laisse paraître ou transparaître des facettes du portrait (le différend à propos d'un héritage laisse voir la cupidité, l'égoïsme et la fourberie de certains personnages) ; il fait avancer une histoire ; il décide de son intrigue et / ou de son dénouement. Il maintient le rapport entre l'opposant et l'adjuvant dont les quêtes respectives divergent ; il assure ainsi l'élan narratif. Le différend est dû à une variété de causes : les personnages se disputent un bien, un héritage, un amour, une position sociale, etc. Il provoque des conséquences contraignantes, regrettables voire affligeantes, en l'occurrence des relations sèches et tendues, des scènes, des violences verbales et physiques ; il arrive pourtant qu'un différend génère des circonstances heureuses. (Le différend qui s'était élevé entre Julie et Milord dans *Julie ou la Nouvelle Héloïse* s'est transformé en amitié).

Les exemples abondent. En effet, qu'est-ce qui fait progresser les événements dans le théâtre de l'Antiquité, d'Eschyle à Térence, en passant par Sophocle, Aristophane, Euripide, Ménandre et Plaute, puis plus tard dans celui de Corneille, Molière et Racine, sinon les conflits, les malentendus et les duels, provoqués, vécus et assumés par une constellation de personnages devenus des figures emblématiques de la couardise, de l'éloquence ou de la tartufferie ? Qu'est ce qui a provoqué l'épopée de la *Chanson de Roland* sinon les démêlés entre Roland et Blancandrín ? Quel serait l'intérêt de Tristan et Iseult sans le constant retour de scènes de lutte ou d'altercation (Tristan vs Morholt / Tristan vs le dragon / Tristan vs le Sénéchal du palais / Iseult vs Tristan (le tueur de son oncle) ? Les querelles de Renard et Ysengrin dans le *Roman de Renard* ne génèrent-elles pas des récits et des variations sur l'humour, la morale et le satirique ? Comment le roman de *Julie ou la Nouvelle Héloïse* évoluerait-il si le père de Julie et son amant n'avaient pas des idées divergentes sur le rôle des différences sociales en rapport avec l'institution du mariage ? Qu'est-ce qui a transformé l'histoire idyllique de *Paul et Virginie* en histoire tragique ? Si ce n'est les conflits d'idées qui oppose la mère de Virginie à Paul ? Quel serait l'intérêt de l'*Histoire de Madame de Montbrillant* de Louise d'Épinay sans les conflits auxquels s'expose sans relâche l'héroïne Émilie, et qui font émerger tant les caractéristiques de l'esprit du siècle que les multiples facettes de la société française aux confins de l'Ancien Régime ? Qu'est ce qui fait progresser les événements dans *Madame Bovary* si ce n'est le désaccord d'Emma avec son entourage ? Le différend n'est-il pas générateur de comique dans *Une Vente* de Maupassant ou de propos ridicules, absurdes et grotesques dans *En attendant Godot* de Beckett, de conflits violents entre les prisonniers et les gardiens dans l'univers carcéral de Tazmamart dans *Cette aveuglante absence de lumière* de Tahar Ben Jelloun, etc. ? Dans le cadre de cet ouvrage, nous voudrions non seulement examiner le motif du différend dans la production littéraire mais aussi l'interroger en tant que « situation » complexe qui suscite l'intérêt des différents domaines de recherches tels la rhétorique, la critique littéraire, la philosophie et l'histoire des idées, la sociologie et la politique.

Les thèmes des propositions peuvent s'articuler autour des suggestions suivantes, mais ne s'y limitent pas :

- Qu'est-ce qui fait naître un différend, et comment est-il mis en texte ? / Quelles sont les répercussions des différends répétés au sein d'un couple ? d'une famille ? d'une communauté ?
- Le différend est un lieu de la rhétorique et de la prouesse verbale / La parole agonale : une modalité à part de l'échange verbal où l'on substitue, volontiers et volontairement, le mot à mot au corps à corps. / Quels sont les enjeux rhétoriques du discours agonial dans un contexte littéraire ou artistique ?

- Le différend est un discours polémique où se manifeste et / ou s'éclipse le raisonnement : l'usage et l'emploi de l'argument *ad hominem* / l'argument par analogie / l'argument de valeur / le faux raisonnement /etc.
- Le différend sert le développement intellectuel où il s'investit de brouillage, de ressassement d'idées / Il reflète une volonté égoïste de s'afficher, une intolérance à la différence, ou un besoin urgent d'établir la paix ou d'atteindre un consensus.
- Le ton, la voix, la gestuelle, le silence, le non-dit et l'implicite, etc. et tout le dispositif de l'oralité au niveau des querelles et des altercations sont convoqués : une bataille de mots sous haute tension (pointes et sentences incisives / insulte / invective / railleries / dénigrement / insinuations / propos provocateurs / etc.)
- Les différends repérés dans l'espace politique (étude de cas) / Les litiges juridiques (étude de cas).
- L'histoire littéraire est marquée de différends : la Querelle des Anciens et des Modernes / La Querelle des Bouffons entre les partisans de la musique française (« le coin » du Roi) et ceux de la musique italienne (« le coin » de la Reine) / La controverse entre Sartre et Camus/ etc. Comment assoupir un différend ? Recourir à la rhétorique en tant qu'outil langagier, capable d'apaiser ou de régler les différends ou la lutte physique ?
- Mais pourquoi chercher à apaiser un différend ? Quand est-il nécessaire de vider les différends ?

Modalités et calendrier :

Merci d'adresser vos propositions de communication en 200-300 mots, accompagnées d'une courte notice bio-bibliographique aux adresses suivantes : odile.richard@unilim.fr et salwataktak@yahoo.fr

- Remise de vos propositions : 28 janvier 2026.
- Réponse : 20 février 2026.
- Remise des articles aux mêmes adresses : 30 décembre 2026.
- Retour aux auteurs après expertise : 15 mars 2027.
- Publication prévue : automne 2027.

Comité scientifique

- Olfa Abrougui. Université de Tunis. Tunisie.
- Badreddine Ben Henda. Université de Tunis. Tunisie.
- Mohamed Chagraoui. Université de Tunis. Tunisie.
- Pierre-Jean Dufief. Université Paris-Nanterre. France.
- Dominique Faria. Université des Açores. Portugal.
- Cécile Meynard. Université d'Angers. France.
- Chokri Rhibi. Université de Gabès. Tunisie.
- Odile Richard. Université de Limoges. France.
- Mustapha Trabelsi. Université de Sfax. Tunisie.

Pistes bibliographiques

- Albert Luce et Nicolas Loïc (dir), *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, Éditions Duclot, 2010.
- Amossy Ruth et Burger Marcel, *Polémiques médiatiques et journalistiques. Le discours polémique en question(s)*, Semen, n° 31, 2011.
- Amossy Ruth, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Angenot Marc, *La parole pamphlétaire. Contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.
- Angenot Marc, *Dialogue de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008.
- Aristote, *Rhétorique*, texte établi et traduit par Médéric Dufour et André Wartelle, annoté par André Wartelle, Paris, Les Belles Lettres, 3 vol., 1931-1973.
- Aristote, *Rhétorique*, introduction et traduction de P. Chiron, Paris, Garnier-Flammarion, 2007.
- Aubenque Pierre, *La Prudence chez Aristote*, Paris, PUF, 1967.
- Auchlin Antoine, « Analyse du discours et bonheur conversationnel », *Cahiers de linguistique française*, n°11, 1990, p. 311-328.
- Auchlin Antoine, « Le bonheur conversationnel : fondements, enjeux et domaines », *Cahiers de linguistique française*, n° 12, 1991, p. 103-126.
- Battiston Régine, Nikol Dziub et Augustin Voegele (dir.), *L'inimitié dans les correspondances d'écrivains*, Reims, ÉPURE, 2023.
- Belleguic Thierry et Bernier Marc-André, « Le siècle des Lumières et la communauté des Anciens : rhétorique, histoire et esthétique », dans M.-A. Bernier (éd.), *Parallèle des Anciens et des Modernes. Rhétorique, histoire et esthétique au siècle des Lumières*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 1-28.
- Bellenger Lionel, *L'Argumentation. Des techniques pour convaincre. Connaissance du problème*, 5e éd., Paris, ESF, 1996.
- Boix Christian, *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Breton Philippe, *L'Argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, 2009.
- Breton Philippe, *La Parole manipulée*, Paris, La Découverte, 1997.
- Breton Philippe, *Convaincre sans manipuler*, Paris, La Découverte, 2015.
- Brown J. A. C., *Techniques of Persuasion. From Propaganda to Brainwashing*, Harmondsworth, Royaume-Uni, Penguin Books, 1963.
- Buffon Bertrand, *La Parole persuasive*, Paris, PUF, 2002.
- Butor Michel, *Essais sur le roman*, Paris, Gallimard, 1970.
- Chabrol Claude, Radu Minura, *Psychologie de la communication et de la persuasion : Théories et applications*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- Cicéron, *De l'Orateur*, Livre I, texte établi et traduit par É. Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1922/1985.
- Coulet Henri, *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Armand Colin, Collection « U », 1967.
- Doury Marianne, « L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires. Le cas de l'accusation d'amalgame », *Langage et Société*, n°105, 2003, p. 9-37.
- Doury Marianne, « La fonction argumentative des échanges rapportés », dans J. M. Lopez Munoz, S. Marnette, L. Rosier (éd.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 254-264.
- Doury Marianne, Moirand Sophie, *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2004.

- Dufour Michel, *Argumenter. Cours de logique informelle*, Paris, Armand Colin, 2008.
- Genette Gérard, *Figures III*, Paris, Le Seuil, 1973.
- Genette Gérard, « La rhétorique restreinte », *Communications*, n° 16, 1970, p. 158-171.
- Kempf Roger, *Sur le corps romanesque*, Paris, Le Seuil, 1968.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, « La polémique et ses définitions », dans Catherine Kerbrat-Orecchioni et N. Gelas(ed.), *Le Discours polémique*, Lyon, PUL, Centre de recherches linguistiques et sémiologique, 1980, p. 3-40.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
- Kerbrat-Orecchioni Catherine, *Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Constantes et évolutions d'un genre*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- Kundera Milan, *L'Art du roman*, Paris, Gallimard, 1986.
- Lories Danielle, *Le Sens commun et le jugement du phronimos. Aristote et les stoïciens*, Louvain-La-Neuve, Peeters, 1998.
- Lyotard Jean-François, *Le Différend*, Paris, Minuit, Coll. « Critique », 1983.
- Moïse Claudine et Auger Nathalie, « Violence verbale : malentendu ou mésentente ? », dans J. Bacha, G. Larroux et A. Seoud (éd.), *Le Malentendu*, Sousse, Éditions de la Faculté des Lettres de Sousse, 2005, p. 293-302.
- Moïse Claudine et Oprea Alina, « Politesse et violence verbale détournée », *Semen*, n° 40, 2015, <<https://doi.org/10.4000/semen.10387>>
- Maingueneau Dominique, *La Sémantique de la polémique*, L'Âge d'Homme, 2000.
- Micheli Raphaël, *Les Émotions dans les discours*, Bruxelles, De Boeck, 2014.
- Raymond Michel, *Le roman depuis la Révolution*, Armand Colin, 1968.
- Rinn, Mickaël, *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, « Introduction », p.13-21.
- Roudaut François (dir.), « Querelles Littéraires », *Travaux de littérature*, vol. XXXII, 2020.
- Rousseau Jean-Jacques, *Du Contrat Social, Œuvres Complètes*, t. IV, Gallimard, 1964.
- Windisch Uli, *Le K-O verbal : La communication conflictuelle*, Paris, L'Âge d'Homme, 2008.